

RÈGLES DE MANUTENTION, DE STOCKAGE ET DE POSE DES MATÉRIAUX

Il est important de prendre des précautions lors des phases de manutention, de stockage et de pose des matériaux, afin de garantir les points suivants:

- **protection de la surface contre tout phénomène d'abrasion**, en particulier lors de la manutention ;
- **protection contre la stagnation de l'eau ou l'humidité condensée** qui pourrait provoquer des effets de cloquage ;
- **protection** des éléments sur lesquels repose la masse de l'ensemble du paquet ou des paquets empilés **contre les déformations permanentes**.

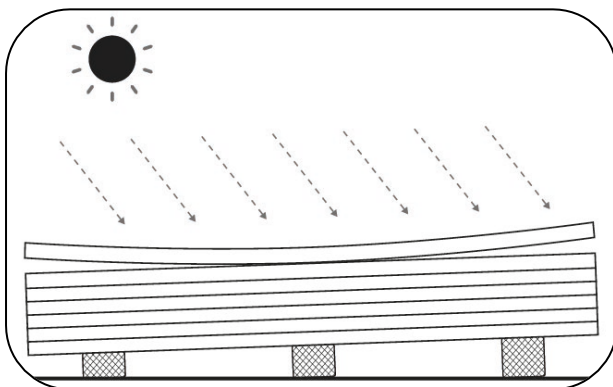
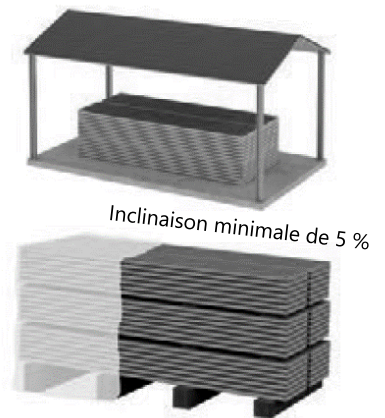
Les meilleures conditions de stockage des paquets sont dans **des lieux fermés, légèrement aérés, à l'abri de l'humidité et de la poussière**. Dans tous les cas, il est nécessaire de prévoir une surface d'appui stable et adaptée qui empêche à l'eau de stagner (**légère inclinaison, minimum 5 %**).

Si le stockage n'est pas rapidement suivi d'un retrait pour la pose, il est conseillé de couvrir les paquets avec des bâches de protection adaptées à la fois à l'imperméabilité et à la ventilation interne.

En règle générale, il est préférable de ne pas superposer les paquets ; si cela est jugé possible, un **maximum de trois paquets** peut être **empilé**.

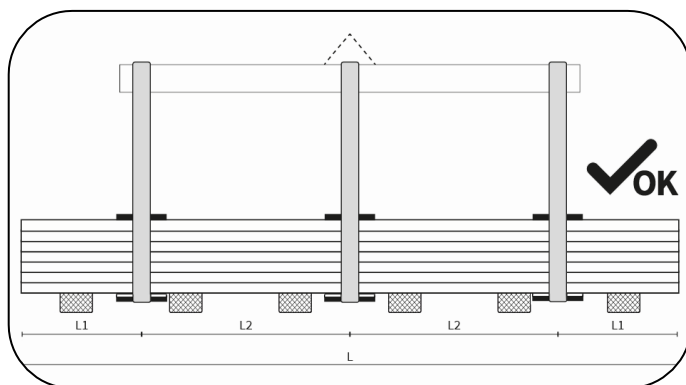
Les paquets ne doivent pas être placés dans des espaces proches d'une zone de traitement (par exemple, découpe de métaux, sablage, peinture, soudage, etc.) ou dans des zones où le transit ou le stationnement de véhicules peuvent causer des dommages (chocs, éclaboussures, gaz d'échappement, etc.).

Si les matériaux sont **revêtus d'un film protecteur**, celui-ci doit être complètement retiré lors du montage, et de **préférence dans les 15 jours et au plus tard dans les 30 jours à compter de la date de « l'avis de disponibilité des marchandises »** et à condition que les paquets soient stockés dans un endroit ombragé, couvert, ventilé et à l'abri de toutes les intempéries. Si les matériaux sont commandés, produits et livrés **sans film de protection** sur le support peint, il convient de faire **très attention à ne pas causer de dommages lors des phases de manutention et de montage**.



Sur la base des connaissances acquises, afin de maintenir les performances originales du produit, il est conseillé, conformément à la présente réglementation, de **ne pas dépasser six mois de stockage continu dans un environnement fermé et ventilé**, tandis que le stockage à **l'air libre ne doit jamais dépasser deux semaines**. Les matériaux doivent **toujours être protégés de la lumière directe du soleil**, car celle-ci peut entraîner des altérations. Lors de la phase de montage, les panneaux soumis au rayonnement solaire subissent une courbure qui rend l'assemblage plus difficile. Il est donc recommandé d'ombrager le pack en cours d'utilisation.

En cas de **transport dans des conteneurs**, les produits doivent être **retirés du conteneur dans les 15 jours suivant la date d'expédition**, afin d'éviter la détérioration des substrats métalliques prélaqués en raison de la forte concentration d'humidité qui peut s'accumuler dans le conteneur fermé au-delà de cette période de temps.

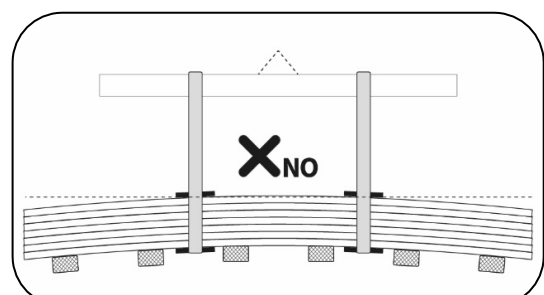
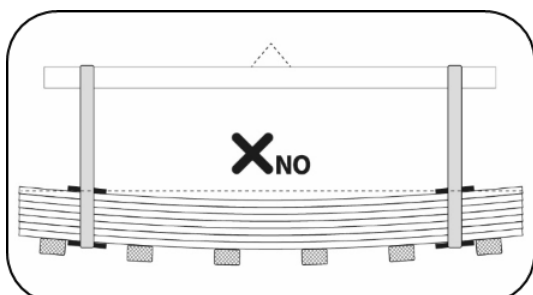


Lors de la manutention, les paquets doivent toujours être élingués en deux points au moins, dont la longueur ne doit pas être inférieure à la moitié de la longueur des paquets.

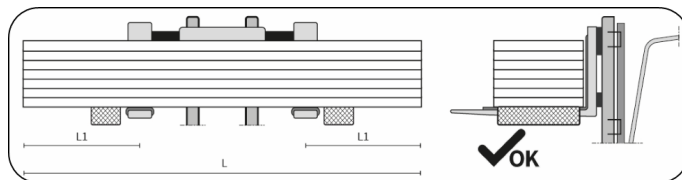
La phase de levage doit être effectuée de préférence avec des **sangles tissées en fibres synthétiques** (nylon) d'une largeur non inférieure à 10 cm, afin que la charge sur la sangle soit répartie et ne provoque pas de déformation.

Des **entretoises** spéciales doivent être utilisées au-dessous et au-dessus du paquet, constituées d'éléments plats et robustes en bois ou en plastique rigide protégé par un matériau plus souple, afin d'éviter le contact direct des sangles et l'endommagement du panneau dans le paquet.

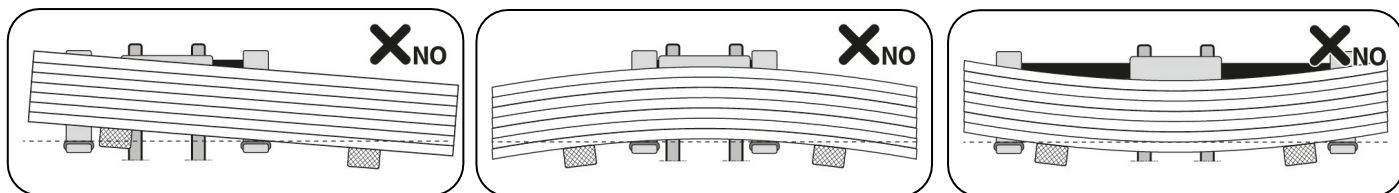
La préhension des paquets effectuée de manière incorrecte, par exemple en utilisant des moyens de préhension non adaptés et/ou mal dimensionnés ou sans tenir compte de la distance correcte des points de préhension, peut entraîner des altérations et, par conséquent, des dommages aux panneaux contenus dans le paquet.



En l'absence d'étrier, le déchargement peut, dans certains cas, être effectué à l'aide de **chariots élévateurs à fourches** appropriés. Pour éviter d'endommager le panneau, voire de casser le paquet, l'équipement de levage doit dans ce cas avoir un écartement et une largeur de fourches qui tiennent compte de **la longueur** du paquet, de son **poids**, ainsi que de **l'épaisseur des panneaux** qui influencent la flexion du paquet.

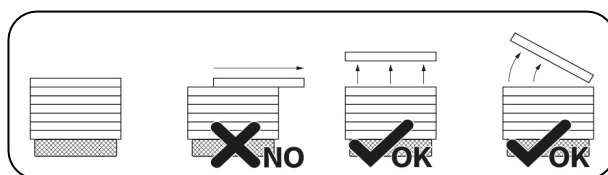


Si le paquet est soulevé de manière déséquilibrée, sans tenir compte des points de préhension corrects, il y a un risque de chute du paquet ou de déformation et endommagement des panneaux.



La manutention des panneaux sur le chantier doit être effectuée à l'aide de **systèmes de levage** appropriés, **conçus et dimensionnés** de manière à ne pas endommager le matériau lors de l'assemblage.

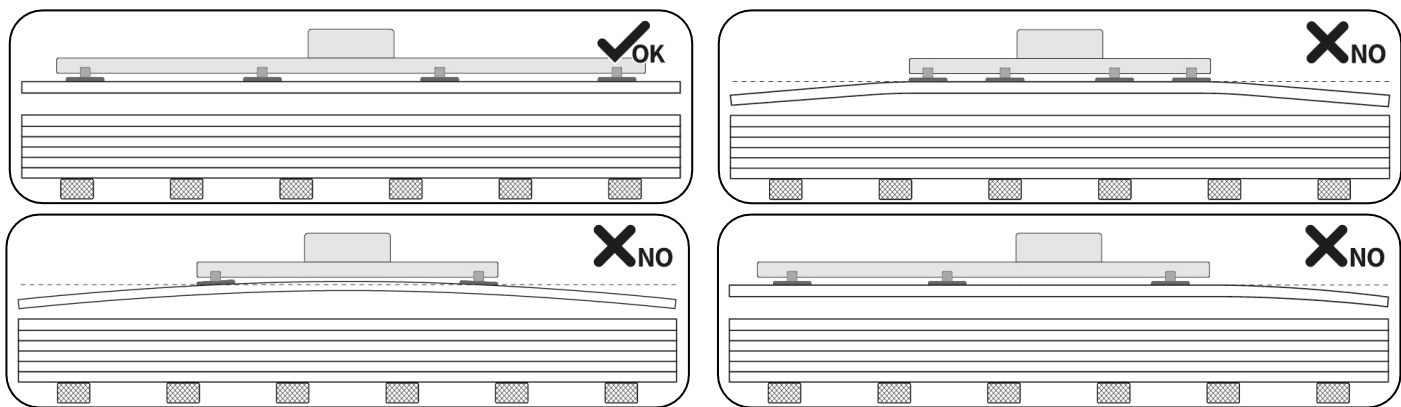
La **manutention manuelle** de l'élément doit toujours être effectuée en soulevant l'élément lui-même **sans l'entraîner** sur l'élément inférieur et, si nécessaire, en le faisant pivoter sur le côté le long du paquet, en veillant à ne pas endommager le joint longitudinal du panneau. Le transport, si effectué de manière manuelle, doit être effectué par au moins deux personnes en fonction de la longueur.



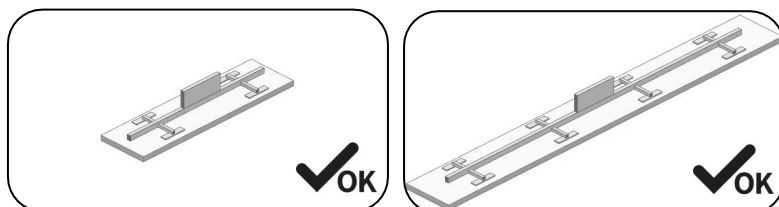
Si nécessaire, en fonction de la taille et du poids de chaque panneau, il est conseillé de prévoir des dispositifs de levage mécanique appropriés, tels que des **élévateurs à ventouse** ou des **pincers/mâchoires** spéciales.

Si des systèmes de ventouses sont utilisés, il convient de prévoir une **répartition et un nombre de ventouses** adéquats par rapport à la surface et au poids du panneau. Le système doit être équipé de ventouses adaptées au levage de panneaux sandwichs, pouvant par exemple supporter des **tampons spéciaux** à l'intérieur des ventouses pour **éviter que le support métallique ne se détache**. Le cas échéant, le film de protection du support métallique doit être retiré avant l'application des ventouses, au moins dans la partie concernée.

L'étude et l'analyse des systèmes de ventouses à utiliser est essentielle afin d'éviter d'endommager les panneaux. Il est donc conseillé de concevoir des solutions adaptées en discutant également avec les fournisseurs des systèmes en tant qu'experts dans le domaine. **L'absence de conception du système de levage peut entraîner la rupture des panneaux en raison de leur gauchissement.**



Nous fournissons ci-dessous, à titre d'exemple, deux solutions conceptuelles pour des systèmes de ventouses corrects, dans lesquels les ventouses sont réparties de manière appropriée en fonction de la longueur du panneau.



Les panneaux doivent être posés par du personnel qualifié connaissant les règles de bonne pratique.

Les instructions d'utilisation sont contenues dans les manuels des produits et peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.marcegagliarwd.com sous la rubrique « Catalogues et manuels ». L'équipement du personnel, en particulier tous les EPI, doit permettre de garantir la sécurité des travailleurs et d'éviter d'endommager les panneaux lors de la manutention et de l'installation.



GARANTIE : Le non-respect de ces exigences minimales exonère Marcegaglia RWD de toute responsabilité en cas de dommages causés aux produits et la déchéance de la garantie prévue dans les conditions de vente.